

Le territoire en débats. Des géographes et des territoires

di Robert HÉRIN¹

Résumé: La réforme territoriale en cours d'application en France depuis 2014 est un cas d'école pour une approche empirique de la question des territoires. Un groupe de 15 géographes universitaires des trois universités de Normandie s'y consacre maintenant depuis plusieurs années. La réforme territoriale bouleverse les territoires antérieurs: en France, 13 régions au lieu de 22, en Normandie 73 intercommunalités au lieu de 162. La réflexion sur la nouvelle carte des territoires devrait considérer en priorité les inégalités et les fractures qui opposent les territoires métropolitains ouverts sur la mondialisation et les territoires des zones rurales et des petites villes confrontés aux difficultés économiques et sociales. Les Quinze Géographes considèrent et font savoir que s'imposent des politiques de proximité et de solidarité territoriales dont les enjeux ne sont pas seulement d'aménagement des territoires mais aussi de renouveler les débats concernant les rapports des citoyens avec leurs institutions, avec leurs territoires et avec l'exercice de la démocratie.

Mots clés: Réforme territoriale, France, Normandie, Quinze Géographes, inégalités sociales, inégalités territoriales, métropole, territoires ruraux, fractures sociales, fractures territoriales, fractures politiques, proximité, solidarité, démocratie.

Riassunto: La riforma territoriale vigente in Francia dal 2014 è un caso di scuola per un approccio empirico allo studio dei territori. Un gruppo di 15 geografi operanti nelle tre università della Normandia si dedica ad esso da parecchi anni. La riforma territoriale sconvolge l'assetto territoriale precedente: in Francia, 13 regioni al posto di 22, in Normandia 73 *intercommunalités* al posto di 162. La riflessione sulla nuova carta dei territori dovrebbe considerare innanzitutto le disuguaglianze e le fratture che oppongono i territori metropolitani orientati alla mondializzazione ai territori delle zone rurali e delle cittadine che si confrontano con difficoltà economiche e sociali. I Quindici Geografi sostengono la necessità di politiche di prossimità e di solidarietà territoriale la cui posta in gioco non sia solamente la pianificazione dei territori ma anche l'alimentare il dibattito concernente i rapporti dei cittadini con le loro istituzioni, coi loro territori e con l'esercizio della democrazia.

Parole chiave: Riforma territoriale, Francia, Normandia, Quindici Geografi, disuguaglianze sociali, squilibri territoriali, metropoli, territori rurali, fratture sociali, fratture territoriali, fratture politiche, prossimità, solidarietà, democrazia.

Le thème de nos rencontres recommande de privilégier les contributions basées sur une approche empirique qui se réfère à des cas concrets. Je ne céderai donc pas à la tentation

¹ Professeur émérite- Géographie sociale. Université de Caen Normandie- France

d'une réflexion que l'on pourrait qualifier de théorique sur le concept de territoire: ses fondements, son histoire, ses définitions, les enjeux dont les territoires sont l'objet.

Cependant, pour encadrer mon intervention, je retiendrai trois acceptions du territoire, qui non seulement ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais se combinent dans les rapports que les habitants et les acteurs divers ont avec les espaces dans lesquels ils vivent et sur lesquels ils interviennent, à des titres divers:

- le territoire, une circonscription politico-administrative:
par exemple, en France la commune, le département, la région; et bien d'autres circonscriptions propres à telles ou telles administrations: la santé, l'éducation, la gestion de l'eau, etc. Ces territoires sont délimités par des frontières reportées sur les cartes.

- le territoire, un espace géographique:
Constitué par les composantes matérielles et immatérielles qui rassemblent tels ou tels espaces, le territoire espace géographique est caractérisé par les ressources qu'il réunit. On évoque les compétences disponibles et les handicaps, les potentialités d'innovation et les blocages qui limitent les initiatives. Ce sont les territoires de l'aménagement et des politiques d'interventions territorialisées.

- le territoire, un espace vécu:
Espace vécu des enracinements, des mobilités, des attachements à tels ou tels lieux, et des pratiques et des représentations que des individus et des groupes ont des espaces de leurs vie, le territoire correspond au cadre de vie des individus et des groupes sociaux qu'ils composent, leur dénominateur commun auquel ils se réfèrent, et s'identifient.

Dans un premier temps je reviendrai, brièvement, sur la réforme territoriale en cours en France. Puis j'évoquerai les inégalités sociales territoriales qui, selon moi, s'imposent comme préalable à toute réflexion et à toutes actions portant sur les territoires, quelles qu'en soient les échelles sociales et spatiales. Cela m'amènera dans un troisième moment à évoquer le groupe des Quinze Géographes normands qui s'est engagé dans une réflexion sur la réforme territoriale en Normandie. Leurs constats et leurs propositions ont eu une audience effective; ils sont devenus des interlocuteurs reconnus.

1. LA RÉFORME TERRITORIALE: UN « BIG BANG » TERRITORIAL? – En ce printemps 2017, nous sommes en France, non seulement dans un moment électoral crucial, mais aussi dans la mise en œuvre d'une réforme de l'organisation territoriale du pays que certains considèrent comme un « big bang » territorial bouleversant l'organisation administrative héritée de la Révolution de 1789. À moins d'être remise en question suite aux prochaines élections présidentielle et législatives qui vont avoir lieu dans les prochaines semaines, la réforme territoriale en cours devrait aboutir à une nouvelle organisation des territoires ayant pour ambition d'adapter les cadres de vie des Français aux contextes de ce début du XXI^e siècle, comme ce fut le cas pour la création des départements, arrondissements, cantons et communes pendant la Révolution.

La France compte 4 échelons administratifs: 36 700 communes, 101 départements, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux, dont les strates de compétences les financements et de fonctions composent ce que l'on appelle communément (et péjorativement) le « millefeuille territorial », souvent peu lisible pour le citoyen, jugé peu efficace et coûteux pour les finances publiques par bon nombre de responsables politiques, administratifs, économiques et sociaux.

La réforme territoriale poursuit trois objectifs principaux:

- 1 - soutenir la compétitivité des régions et des métropoles dans le contexte de la mondialisation,
- 2 - simplifier le « millefeuille territorial » pour rapprocher les habitants des services publics,
- 3 - réduire les coûts des services publics et améliorer leur efficacité.

La réforme a suscité de nombreuses réactions: sur les contours des nouvelles régions, sur les arguments pour ou contre tels ou tels regroupements—ou le maintien du statut quo pour certaines régions, ainsi la Bretagne; ou encore sur le choix de la métropole régionale, Toulouse ou Montpellier pour la région Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées dénommée maintenant Occitanie. On a regretté la précipitation du calendrier, l'absence d'un réel débat démocratique, les calculs et les jeux politiques de personnalités et réseaux politiques proches du gouvernement. Quoi qu'il en soit, la réforme est en application depuis le 1er janvier 2016.

1.1. De 22 à 13 régions: renforcer les régions, réduire le rôle des départements - Augmenter les dimensions démographiques et géographiques des régions devrait contribuer à les rendre plus compétitives dans le contexte économique de la mondialisation. Dans chacune des nouvelles régions, une capitale-métropole animera la région et en sera le fer de lance sur les marchés européens et mondiaux. La Nouvelle Aquitaine réunit maintenant trois des régions instituées en 1956: l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes. Les 6 millions d'habitants se répartissent entre 12 départements et 4 400 communes. Bordeaux en est la métropole incontestée. L'Alsace, la Lorraine et la Champagne, qui ont été regroupées d'autorité gouvernementale forment maintenant la région Grand Est, 5 millions et demi d'habitants, dix départements, au moins 5 000 communes, Strasbourg comme capitale—une capitale très excentrée. La réunion de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie n'a guère suscité d'oppositions: la province historique est enfin réunifiée. Ses dimensions, 3,3 millions d'habitants, 5 départements, encore près de 3 000 communes, la situent dans la moyenne des nouvelles régions. Mais la question de la métropole n'est pas réglée: Rouen et Caen, deux villes seulement moyennes, sont toujours en compétition pour la localisation du nouveau Conseil régional élu en décembre dernier ayant en charge, avec les services de l'État, la gouvernance de la Région.

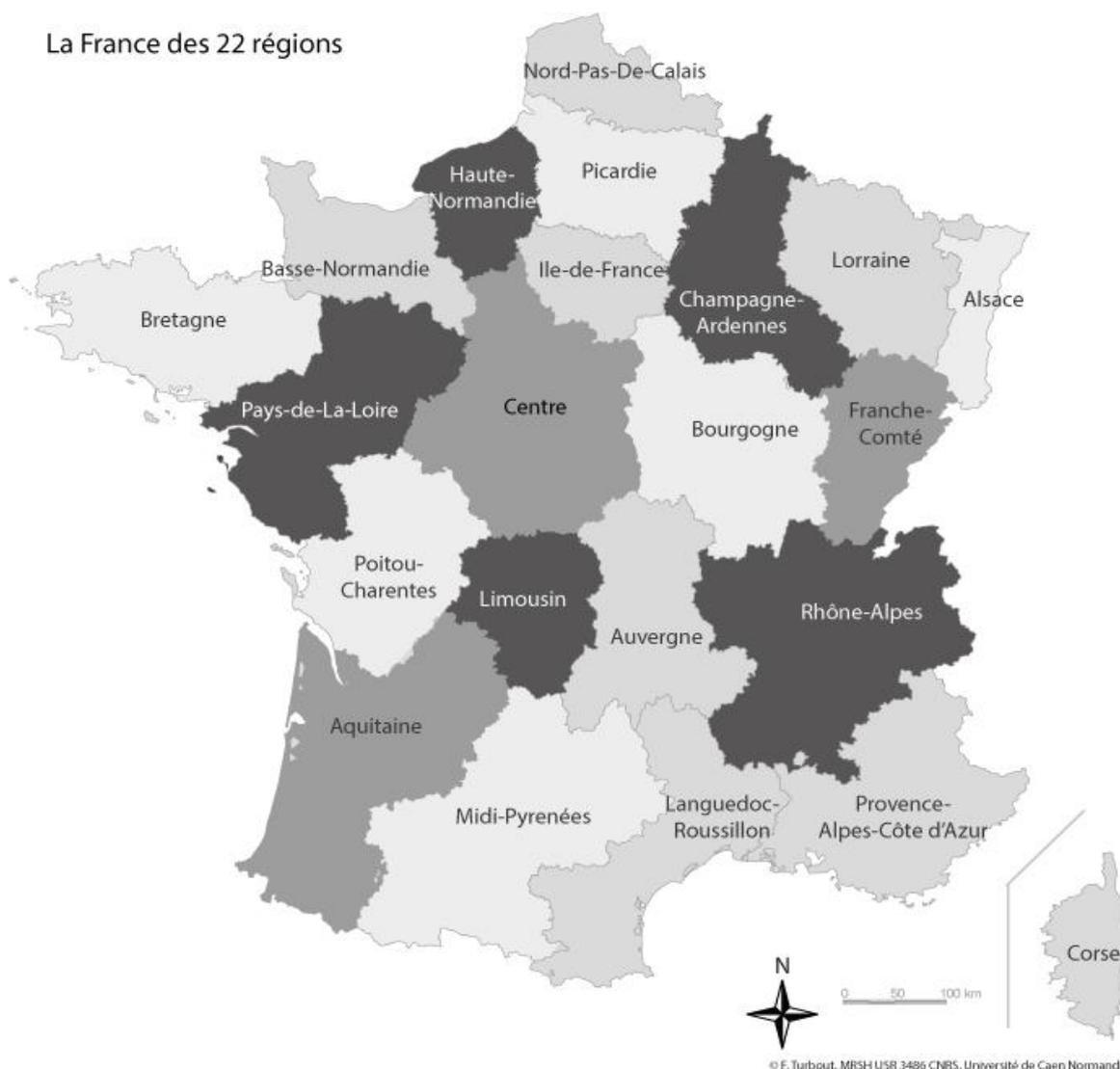


Fig. 1 - 22 régions depuis la création des régions en 1956...(France métropolitaine).



Fig. 2 - 13 à compter du 1er décembre 2016 (France métropolitaine).

1.2. La Normandie réunifiée - La réforme doit également simplifier la gestion des territoires locaux. Les départements qui au début de la réforme devaient disparaître, ont perdu une partie de leurs compétences, conservant principalement des compétences dans l'action sociale. Les communautés de communes, créées voici une vingtaine d'années, ont été invitées par les préfets, qui représentent l'État dans chacun des départements, à se regrouper, en bénéficiant de compétences élargies, au détriment des départements d'une part, des communes de l'autre. De 162 intercommunalités pour l'ensemble de la Normandie on est passé à 73, après des négociations parfois difficiles (figures n°3 et n°4).

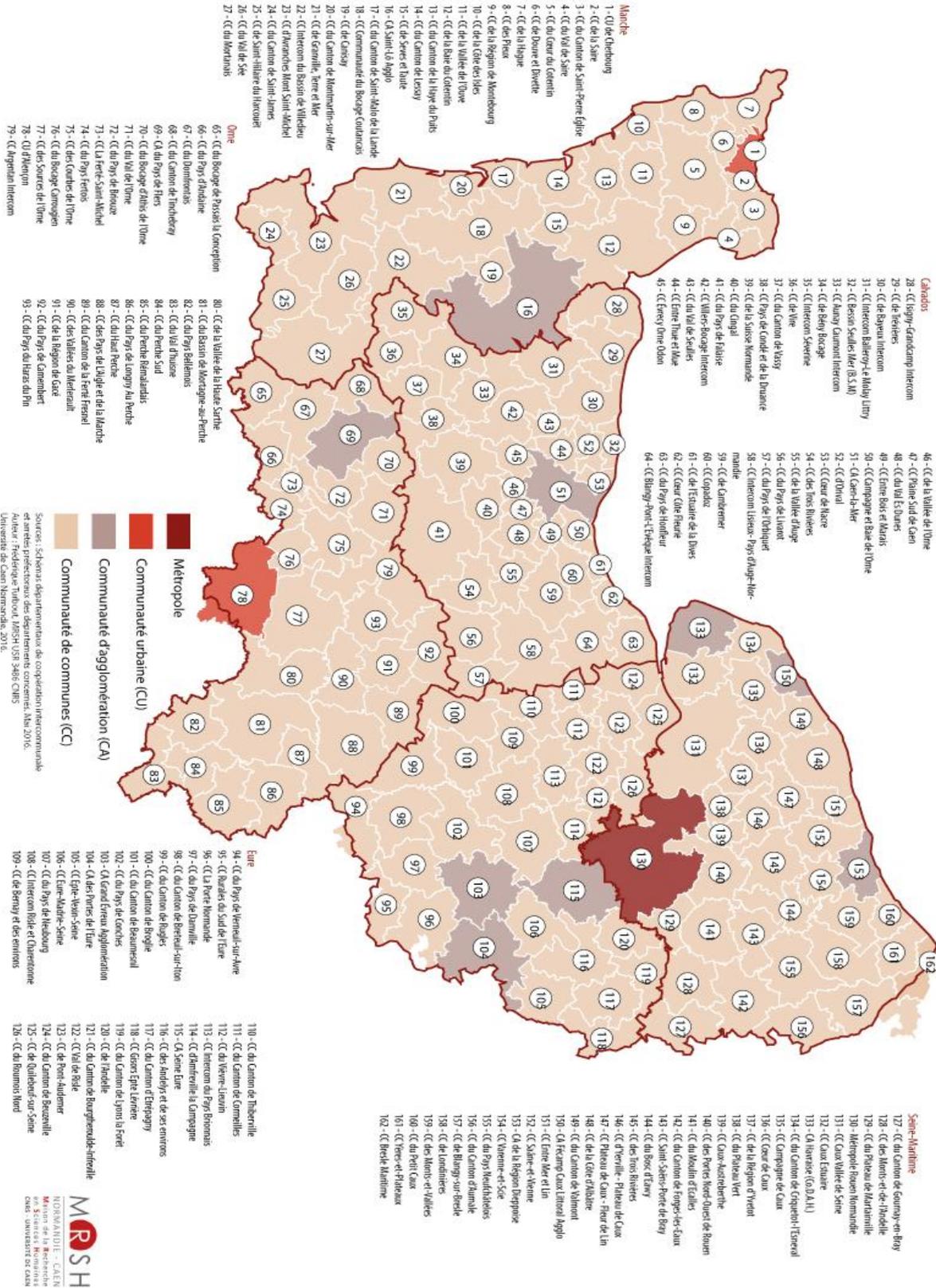


Fig. 3 - Normandie: 162 intercommunalités avant le réforme territoriale

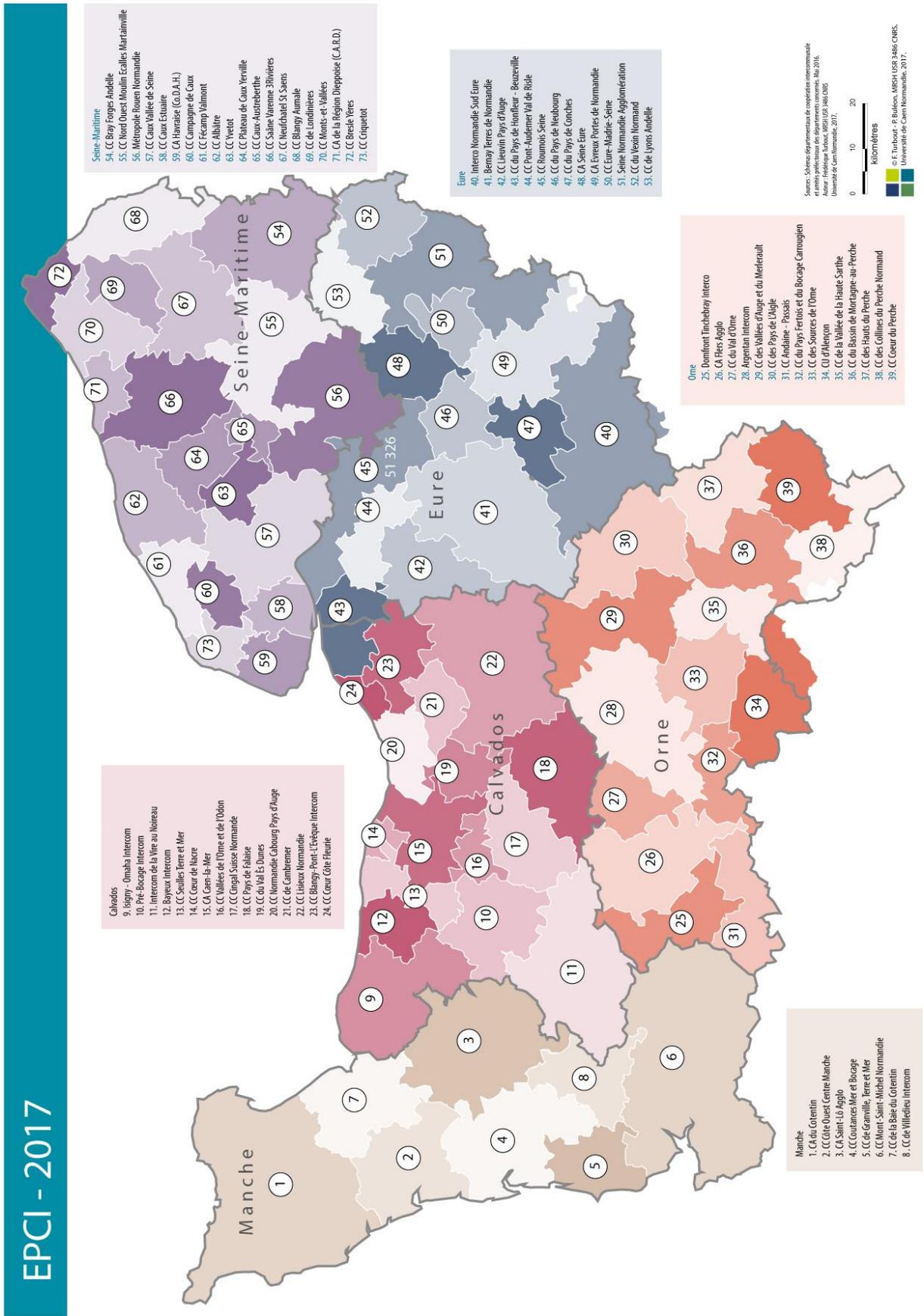


Fig. 4 - 73 intercommunalités en janvier 2017

2. INÉGALITÉS SOCIALES, INÉGALITÉS TERRITORIALES - Schématiquement, deux Normandie s’opposent. Autour de Caen, Rouen et Le Havre une Normandie urbanisée dont les fortes densités de population tendent à composer une agglomération continue de part et d’autre de l’axe fluvial de la Seine. Principalement vers l’Ouest, une Normandie fréquemment rurale par ses densités de population, que structure un réseau de villes moyennes (Cherbourg, Saint-Lô, Alençon...) et petites (figure n°5).

Les densités de population des communes normandes en 2013

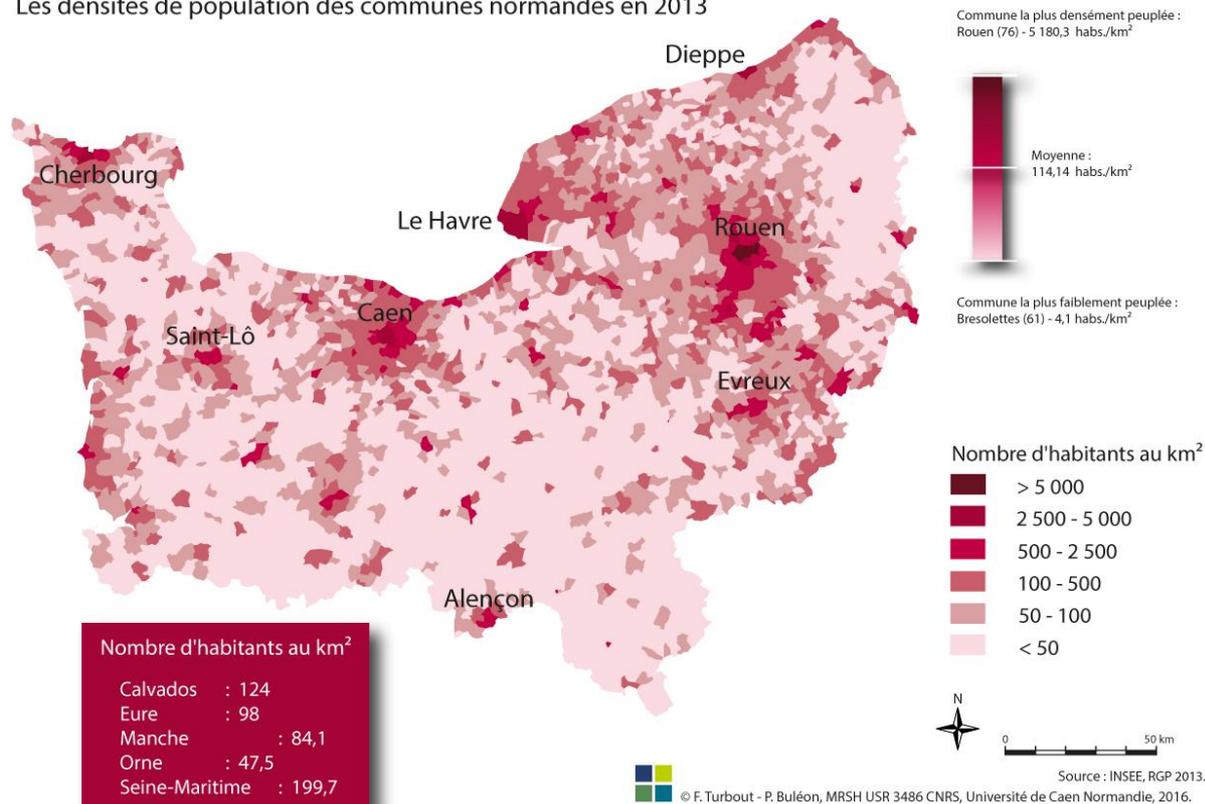


Fig. 5 - Deux Normandie, une Normandie urbanisée, une Normandie rurale.

2.1. La Normandie métropolitaine - La Normandie des aires urbaines principales, plus de la moitié de la population de la Région, concentre des revenus disponibles² des ménages en moyenne plus élevés que la moyenne régionale (figure 6). Y sont concentrées la plupart des grandes entreprises industrielles, des services de hauts niveaux, les trois universités, les

² Le *revenu disponible* correspond à la somme des revenus nets déclarés par les contribuables sur leur déclaration des revenus: les revenus d’activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d’autres ménages et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, minima sociaux, allocations familiales...). L’Unité de Consommation (UC) est calculée comme suit: la personne de référence a un poids de 1, les autres personnes de 14 ans ou plus de 0,5 et les enfants de moins de 14 ans de 0,3. Le *revenu médian* par unité de consommation est la valeur du revenu fiscal disponible qui partage les contribuables en deux parties égales, tel que 50 % aient un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur. (Source: définitions de l’INSEE - Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques).

écoles d'ingénieurs. Les populations sont en augmentation, entre les centres villes qui se dépeuplent et les périphéries qui accueillent les nouveaux habitants (figures 7 et 8).

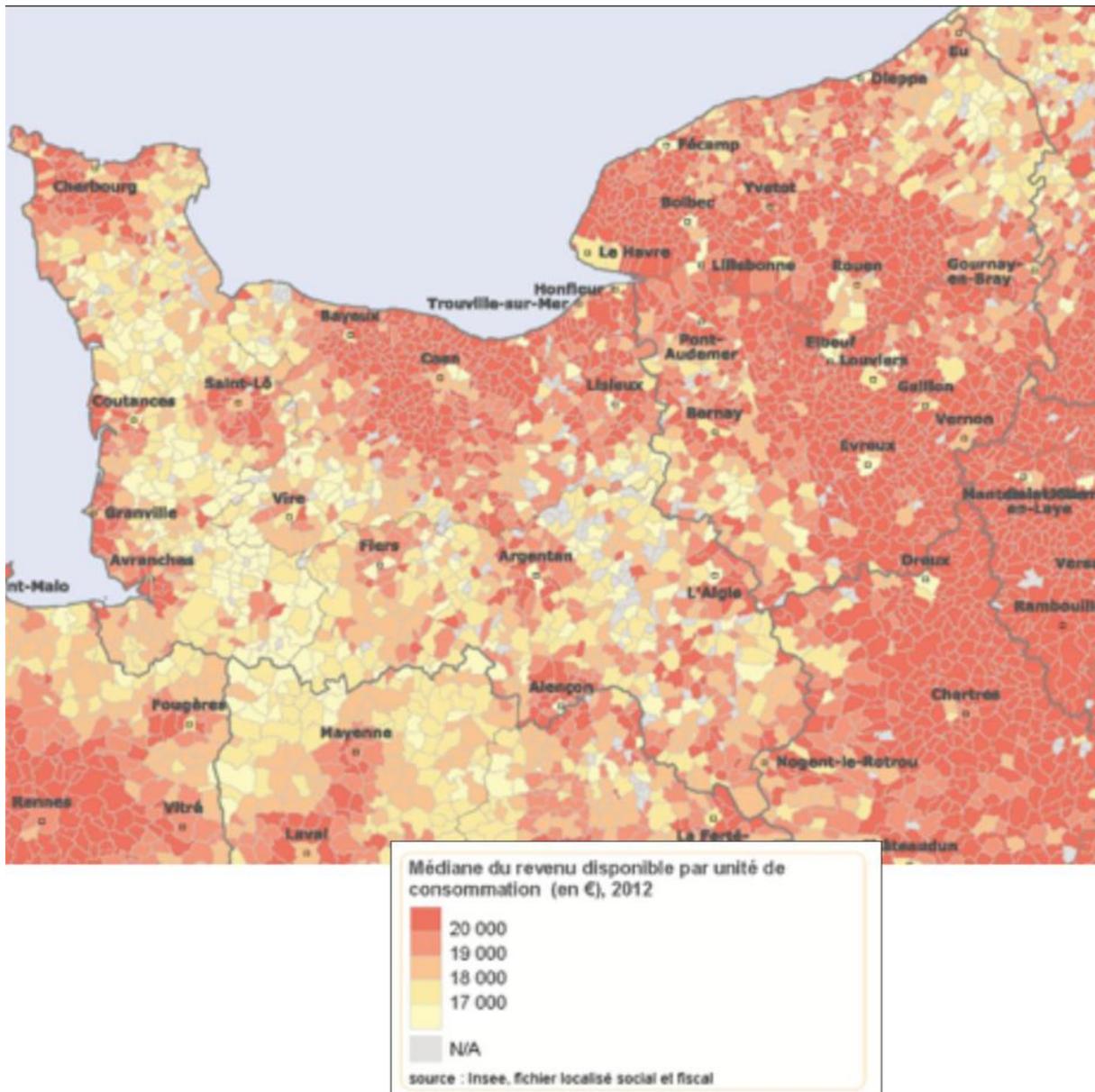


Fig. 6 - Les inégalités des revenus.

Les catégories sociales supérieures y sont sur-représentées: cadres des activités économiques, personnels administratifs de haut rang, bourgeoisie fortunée des affaires, de la fonction publique... Vivent dans ces villes et leurs couronnes péri-urbaines aisées des familles dotées pour beaucoup d'entre elles d'un niveau de formation supérieure.

Cependant des clivages marqués séparent les « beaux quartiers », les zones pavillonnaires des classes moyennes et les quartiers paupérisés des « grands ensembles » où se cumulent les difficultés sociales: revenus médiocres et précaires, chômage, dé-scolarisation et bas niveaux de formation, monoparentalité, concentration de familles étrangères...



Fig.7 - Le centre-ville de Caen : rue piétonne, succession de commerces, fréquentation nombreuse.



Fig. 8 - Hérouville-Saint-Clair (aire urbaine de Caen) : une ville nouvelle des années 1965-1990.

2.2. *La Normandie des campagnes, bourgs et petites villes* - Dans la Normandie rurale, celle des campagnes, des bourgs et des villes petites et moyennes éloignés de l'aire métropolitaine, les revenus sont souvent médiocres et précaires.

Les agriculteurs, qui sont chaque année moins nombreux, pratiquent sur des exploitations agricoles certes agrandies mais encore de superficies insuffisantes selon les canons de l'agriculture productiviste, des élevages bovins pour le lait et la viande dont les revenus peinent à rémunérer le travail et les charges d'exploitation.



Fig. 9 - Le Bocage normand (ouest de la Normandie) : élevage laitier (crise), bocage et prairies plantées de pommiers à cidre. Des bâtiments agricoles à l'abandon.

Source: Anne Lacherez, MRSH, Université de Caen Normandie, 2016.



Fig. 10 - Le bourg de Domfront (Orne) : 3 000 habitants, dépeuplement du bourg ancien, pertes d'activité, fief de la multinationale BESNIER/LACTALIS (produits laitiers).

Source: Anne Lacherez, MRSH, Université de Caen, Normandie 20

Cette Normandie rurale compte au moins la moitié des ouvriers normands, dans les industries agro-alimentaires, certaines de dimensions internationales, dans ce qu'il subsiste des industries de main d'oeuvre que la mondialisation et les délocalisations n'ont pas encore fait disparaître, ou encore dans les usines de l'aire métropolitaine, au prix de déplacements quotidiens longs et onéreux. Dans ces territoires, les salaires ouvriers se situent le plus souvent au bas de l'échelle des rémunérations.

La population tend souvent à diminuer, en particulier dans les bourgs ruraux et dans les villes sinistrées par la crise industrielle. Les jeunes migrent vers les villes de la Région, et vers Paris. La population vieillissante compte de plus en plus de retraités, dont les modestes pensions d'anciens agriculteurs ou d'ouvriers sont au niveau des minimas vieillesse.

Dans cette Normandie rurale où les bas revenus sont fréquents, où les villages se dépeuplent, où les bourgs et les petites villes voient disparaître les commerces (concurrencés par les grandes surfaces) et les services publics (l'école...) et privés (le médecin...), se répand le sentiment d'être abandonnés par les pouvoirs publics, par l'État, par les politiques. Se généralise la conviction d'être les victimes de la politique européenne et de la mondialisation.

Rien d'étonnant donc aux succès électoraux de l'extrême-droite et du Front National (figure n°11).

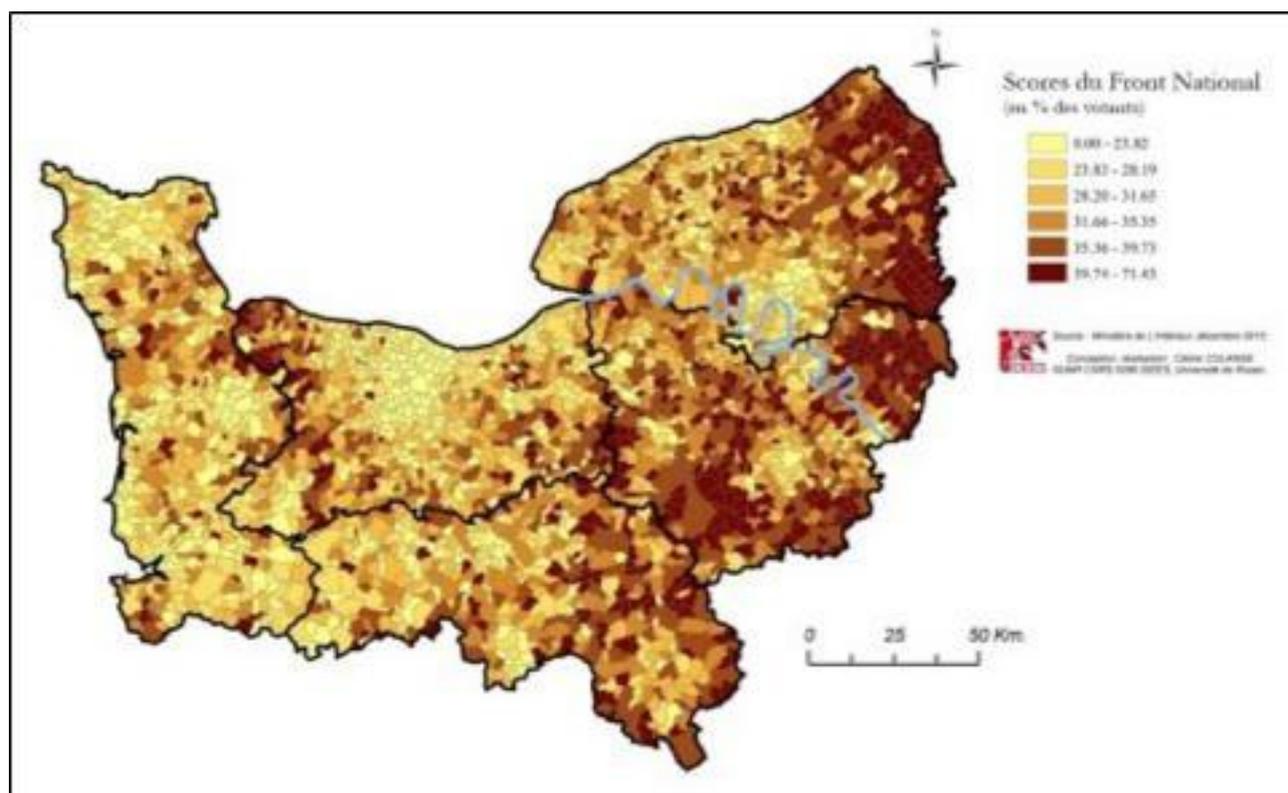


Fig. 11 - Les élections régionales du 13 décembre 2015 (second tour). Le Front National.

Source: le quotidien Ouest-France du 13 décembre 2015.

Ainsi interfèrent et se nourrissent les fractures sociales (une société des métropoles, une société marginalisée), les fractures territoriales (des territoires dans la mondialisation, des territoires repliés sur l'identité localisée), des fractures politiques (entre fermeture et repli, et ouverture et compétitivité).

3. LES GÉOGRAPHES ET LES TERRITOIRES - Les géographes français sont particulièrement concernés par la réforme territoriale, du moins auraient-ils dû l'être. Leurs avis et suggestions sur les contours, l'organisation et les compétences des nouveaux territoires administratifs et d'actions qu'instaure la réforme territoriale auraient certainement éclairé les enjeux. Les méthodes éprouvées des géographes d'analyse des territoires et de leurs inégalités auraient pu amener les décideurs politiques au niveau de l'État et des régions à faire preuve de plus de rigueur et de transparence dans les décisions prises.

3.1. Quinze Géographes - Fait exception le groupe des Quinze Géographes normands qui se sont impliqués dans la réforme territoriale par leurs publications, leurs interventions publiques, leurs propositions.

Depuis avril 2011, douze géographes, puis quinze, des universités de Caen, de Rouen et du Havre, trois générations d'universitaires, des spécialités différentes, un large éventail d'opinions politiques, ont pris l'habitude de se réunir régulièrement afin de mettre en commun leur expérience et leurs réflexions sur la Normandie, son unité et ses divisions, ses habitants, les problèmes du présent, les risques du futur...

Ils ont publié en 2012 un livre, *La Normandie en débats*. Le constat est sévère la Normandie est confrontée à une crise prolongée et sont à craindre de grands risques à venir. Dans un tel contexte, s'impose l'unification des deux petites régions que sont la Haute et la Basse-Normandie en une Normandie centrée sur une métropole tripolaire rassemblant les aires urbaines de Caen, Le Havre, Rouen-une métropole à inventer. À partir de 2014 se sont succédé des *Bulletins La Normandie en débat* qui ont approfondi les analyses et les propositions du groupe. En 2015, un colloque intitulé *La région, de l'identité à la citoyenneté* a contribué à élargir son audience tant auprès de géographes d'autres régions qu'auprès des acteurs normands, élus politiques, acteurs économiques, responsables d'associations, journalistes...

Parallèlement aux publications, qui ont intéressé un public nombreux, relativement, les géographes du groupe des Quinze ont répondu à de nombreuses sollicitations d'animation de séminaires, débats, conférences provenant d'élus politiques, d'organisations économiques, de services administratifs, d'organisations syndicales, d'associations d'enseignants d'histoire et géographie, de travailleurs sociaux, etc. Au total, plus d'une centaine d'interventions au cours des deux dernières années. La presse régionale a fréquemment fait écho à ces rencontres. Les radios et la télévision régionale ont diffusé des entretiens.

Ces interventions sont animées par la volonté d'apporter des connaissances avérées pour informer les auditeurs et ainsi susciter et nourrir les débats que soulève la réforme. On pouvait attendre de ces débats qu'ils fassent réfléchir aux rapports que les habitants ont avec leurs différents territoires, selon leur position sociale et professionnelle, leur localisation et leurs mobilités, selon leur formation et niveau d'information, selon leur âge, leur sexe, leur histoire personnelle et familiale, etc.

3.2. *Susciter et nourrir des débats sur les territoires* - La réforme territoriale soulève des débats de fond, existentiels même, concernant les rapports des habitants aux territoires dans lesquels ils vivent, depuis les territoires administratifs jusqu'à leurs espaces vécus.

Sont en question:

- la pertinence et les compétences des nouveaux territoires, nouvelles régions, métropoles confirmées, intercommunalités élargies, par rapport aux mobilités devenues multiples (de travail, de formation, d'achats, de loisirs...), par rapport donc aux territoires effectivement vécus par les habitants. Par exemple, dans les préambules des Préfets (qui représentent l'Etat dans les départements et les régions) concernant les nouvelles intercommunalités, est souligné l'intérêt de calquer ces nouvelles intercommunalités sur les bassins de vie. En fait, il n'en a guère été tenu compte, le Préfet imposant son point de vue, ou l'emportant des considérations d'élus ou groupes de pressions locaux influents.
- les enjeux de la proximité géographique et sociale. Les bourgs ruraux, les petites villes voient disparaître les services de proximité ou d'usages moins fréquents, les hôpitaux locaux, les gendarmeries, les services fiscaux, etc. Avec la refonte en cours des territoires administratifs les habitants vont être plus éloignés de nombre de services dont ils ont besoin, plus éloignés aussi de leurs élus. Mais il y a maintenant par l'informatique la possibilité d'accéder sans se déplacer à un nombre qui ne cesse de se diversifier de services; encore faut-il être connecté et maîtriser un tant soit peu les nouveaux outils de communication—qui ne pallient pas l'isolement géographique et social, voire la solitude des personnes en marge des nouvelles technologies de communication. Les enjeux de l'accessibilité et de la proximité sont prioritaires, pas seulement dans les territoires peu peuplés mais aussi dans les espaces urbains défavorisés.
- les articulations entre les échelles des territoires locaux et celles de l'Europe et de la mondialisation. Les échelles du national, de l'Europe et de la mondialisation s'imposent même dans les territoires les moins urbanisés, les plus marginalisés. L'État, l'Europe, la mondialisation sont, aux yeux d'un nombre croissant d'habitants tenus pour responsables des fractures sociales entre des « élites » urbaines qui profitent de l'ouverture au monde et aux concurrences internationales et des « laissés-pour-compte » qui se replient sur la localité et la défense de l'identité des territoires proches. Cette opposition simpliste (mais largement répandue dans l'opinion), qui a ses maîtres à penser et que relaient volontiers les médias et les discours populistes, impose que l'on s'astreigne, les géographes en premier rang, à inventorier les ressources et les capacités de résistance, d'adaptation et d'innovation des territoires locaux et à contribuer à leur promotion, cela de l'échelle locale à l'ouverture internationale.
- les inégalités entre les territoires. C'est la question centrale, dont il faut prendre toute la mesure, qui est complexe. La volonté politique de les réduire doit passer des discours aux actes. La solidarité entre les territoires doit inspirer, des échelles locales aux échelles nationales et européennes, des politiques de solidarité effectives et responsables. Les enjeux concernent le devenir de nos sociétés occidentales, l'avenir qu'elles ont à inventer.
- réinventer notre démocratie. Critiquée par beaucoup, notre démocratie parlementaire est aujourd'hui confrontée à la montée de l'extrême-droite, dont les thèmes ont un écho de plus en plus large, notamment dans les franges marginalisées de la population. Notre démocratie est à ré-inventer: passer d'une démocratie électorale déléguant les pouvoirs à des élus souvent non contrôlables et discrédités (les médias et les réseaux

sociaux y contribuant) aux yeux de beaucoup, à des formes de démocratie participative donnant la voix aux citoyens. La réforme territoriale en offrait la possibilité, en ouvrant des questionnements qui concernent les rapports, qui sont essentiels, des habitants à leurs territoires et aux organisations qui les gèrent.

4. CONCLUSION - Les inégalités qui traversent les territoires normands sont bien réelles. Comme les autres régions françaises (voire européennes) la Normandie juxtapose des territoires métropolitains qui concentrent des atouts économiques et sociaux pour promouvoir la région dans la compétition nationale et international; et en marge de la métropole, des territoires dont les activités, les ressources et les potentialités sont moindres, voire problématiques.

La promotion de la métropole ne doit pas avoir pour conséquence de fragiliser plus encore des territoires et des populations qui le sont déjà. Au nom des principes d'équité et de solidarité, les enjeux auxquels sont confrontés ceux qui, à des titres divers et à des niveaux de responsabilité différents, ont en charge la gestion et le devenir de la région et de ses composantes, sont de promouvoir un développement équilibré, concerté et durable, à bénéfices réciproques, de l'ensemble des territoires et de leurs habitants. L'avenir de la Normandie, l'avenir des régions, repose en large part sur les solidarités entre les territoires qu'elles rassemblent. En conséquence, il convient de s'interroger sur leur gouvernance. De l'échelle locale, celle de la plus grande proximité, celle des communes et des nouvelles communautés de communes, à l'échelle régionale, où devraient se définir les politiques de développement et de solidarité entre les territoires et leurs habitants, en passant par celle des départements, la réforme territoriale devrait ouvrir (aurait dû ouvrir) les perspectives d'une transformation en profondeur des relations des administrés à leurs territoires. Elle aurait dû susciter des débats publics largement ouverts aux citoyens. L'un des enjeux majeurs, par les temps actuels, est en effet de ré-intéresser les habitants à la vie publique, d'encourager leurs initiatives et de promouvoir ainsi une participation démocratique renouvelée. Les géographes, qui sont directement concernés, devraient s'y engager résolument.

Éléments de bibliographie

- Aubelle, V. (2017). *Panorama des communes nouvelles*, Paris : association des maires de France (AMF)
- Davézies, L. (2015). *Le nouvel égoïsme territorial*. Paris: Le Seuil
- Frémont, A. (1976). *La Région, espace vécu*. Paris: Presses universitaires de France
- Frémont A. et Guermond Y. (dir.) (2016). *La région, de l'identité à la citoyenneté*. éditions Hermann
- Guilluy, C. (2014). *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris: Flammarion
- Guilluy, C. (2016). *Le crépuscule de la France d'en haut*. Paris: Flammarion
- Hérin, R. (2016). « La Normandie, entre métropole et ruralité », in Frémont A. et Guermond Y. (dir.), *La région, de l'identité à la citoyenneté*, Frémont A. et Guermond Y. (dir.), Paris, Éditions Hermann, Paris, pp. 167-184
- Hérin, R. (2015). *Chemin faisant, parcours en géographie sociale*. Presses universitaires de Caen
- Quinze Géographes (2012). *La Normandie en débat*. Bayeux (Normandie), éditions OREP
- Quinze Géographes (2014-2018), *Bulletins La Normandie en débat*, Caen, Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH Université de Caen), 9 numéros.
- Vanier, M. (2016). « Postface. Demain les régions » in *La région, de l'identité à la citoyenneté* in Frémont A. et Guermond Y. (dir.), Paris, Éditions Hermann, Paris, pp. 309-312